

Images de monstres
visibles autour de la salle
capitulaire et sur la porte
du portail Saint-Eutrope.

Rogations et Papirores ...

A Rome, ROMULUS¹ avait réuni douze prêtres, les frères ARVALES, en les chargeant du culte de DEA DIA, une divinité agricole.

Ils faisaient, trois fois par an, le tour des campagnes pour obtenir la protection de la déesse. Les romains appelaient ces cérémonies des « Ambarvales ». Elles seront pratiquées jusqu'au III^{ème} siècle.

C'est saint MAMERT², évêque de VIENNE (Isère), qui christianise ces processions, dites des « Rogations », vers 470. Le concile d'Orléans de 511, puis le pape Léon II (pape de 682 à 683) en conseillent l'usage dans l'église en occident. Elles ne furent pas pratiquées chez les Orientaux. Il y eut des processions solennelles, le jour de saint MARC, le 25 avril, et les trois jours (lundi, mardi et mercredi) précédant l'ASCENSION.

Elles sont faites pour demander à Dieu de bénir les tra-

voux des champs et d'écartier des hommes et des animaux les maladies contagieuses.

Pendant ces processions, on récite les grandes litanies des Saints en intercalant « Kyrie eleison » « Seigneur prends pitié » (en langue grecque), puis au VI^{ème} siècle en alternance avec « Christe eleison ».

Ces prières avaient été acceptées, dans l'église grecque, par saint GREGOIRE de Nysse³, puis dans l'église latine par saint JEROME⁴, à la fin du IV^{ème} siècle.

Charlemagne⁵, puis Charles le Chauve⁶ (au IX^{ème} siècle) en furent des ardents défenseurs.

Les processions et leurs prières publiques devaient s'accompagner d'une abstinence et parfois d'un petit jeûne (le temps Pascal est une période de joie).

A NOYON, les chanoines avaient l'habitude de faire porter un animal monstrueux, une sorte de dragon

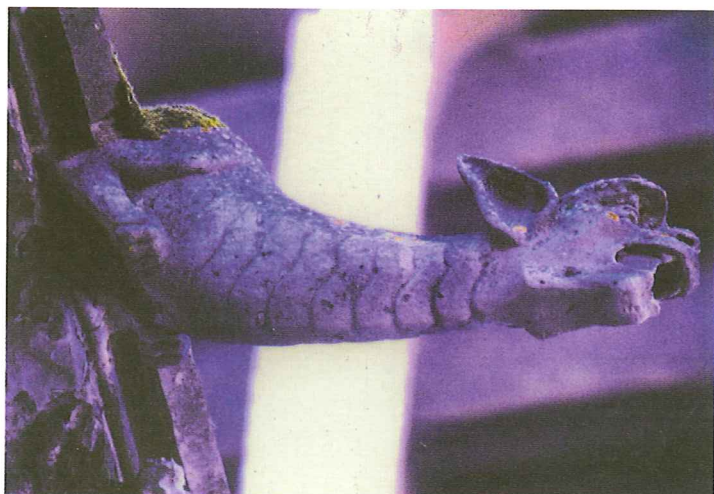
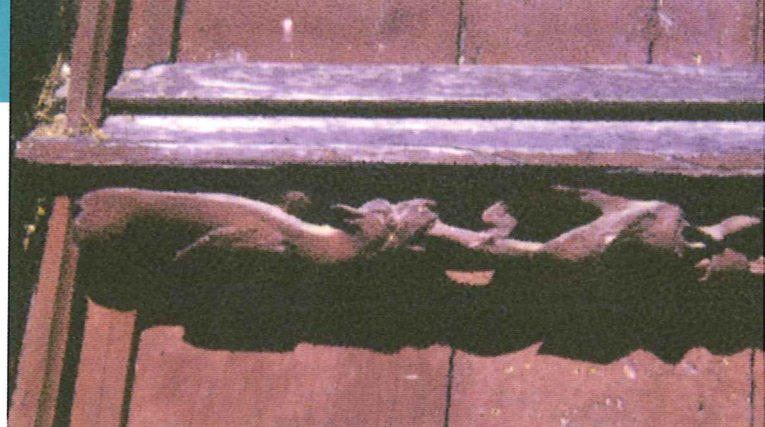
que l'on appelait « PAPOIRE ». Il avait une gueule béante et faisait claquer ses dents. Cet animal était la terreur des enfants et un objet d'horreur pour les femmes. Les deux premiers jours, il commençait la procession pour figurer l'empire du démon et le troisième jour il fermait la marche pour montrer que son empire avait été détruit par le Christ.

Emile COUËT nous raconte que, lors d'une procession, une femme enceinte eut un regard du dragon et mit au monde un enfant qui avait une tête de monstre et poussait des cris semblables à des rugissements qui épouvantaient sa mère. Cela fit grand bruit dans la ville de NOYON et les chanoines, dans une réunion capitulaire du 9 avril 1739, décidèrent de ne plus présenter ce monstre et de le livrer définitivement aux flammes.

Les processions, après une période d'arrêt due à la Révolution, furent reprises régulièrement. Ce n'était pas des jours chômés et les anciens se rappellent que les processions débutaient à 6h30 du matin... Et il fallait marcher ; par exemple pour la saint Marc : rue du général de Gaulle, place de la République, rue du général Leclerc, rue du Coizel, rue de la Coulotte, puis à mi-côte du Mont Saint-Siméon jusqu'à Landrimont et le calvaire du Berlot, avenue de la gare, rue Saint-Eloi et retour à la cathédrale.

La dernière eut lieu en 1905; jusqu'à ce que le maire Ernest NOEL et son adjoint DERMIGNY interdissent les manifestations publiques religieuses.

Docteur Jean LEFRANC
Président de la
Société Historique



1. ROMULUS, fondateur de Rome, régna de 753 à 715 (avant J.-C).
2. Saint MAMERT mourut vers 474 ; fête le 1^{er} mai.
3. Saint GREGOIRE, frère de saint BASILE, fut évêque de Nysse (en Cappadoce, Turquie d'Asie Mineure) et Père de l'église grecque ; fête le 9 mars.
4. Saint JEROME (vers 331-420), père de l'église latine ; fête le 30 septembre.
5. Saint CHARLEMAGNE (742-768-814) fut roi des Francs et empereur d'Occident ; fête le 28 juin.
6. CHARLES II le Chauve, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière (823-843-877).